



## 14ème législature

<b>Question N° : 97819</b>	<b>De M. Philippe Gosselin ( Les Républicains - Manche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Défense</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Défense</b>
<b>Rubrique &gt; défense</b>	<b>Tête d'analyse &gt;journées défense et citoyenneté</b>	<b>Analyse &gt; organisation. bilan.</b>
Question publiée au JO le : <b>19/07/2016</b> Réponse publiée au JO le : <b>13/09/2016</b> page : <b>8174</b>		

### Texte de la question

M. Philippe Gosselin attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'organisation des journées défense et citoyenneté. La journée défense et citoyenneté (JDC) a succédé en 2011 à la journée d'appel et de préparation à la défense. Dans un rapport du mois de mars 2016, la Cour des comptes a estimé nécessaire le recentrage de cette journée sur l'établissement d'un lien entre jeunesse et armée. En effet la JDC semble trop perdre peu à peu ce caractère et, dès lors, se dénaturer. Les missions de cette journée se sont en effet multipliées au cours des dernières années et il devient de plus en plus difficile pour les organisateurs de remplir toutes ces missions dans les huit heures prévues. Il lui demande donc de bien vouloir indiquer les intentions du Gouvernement quant à une refonte de la journée défense et citoyenneté.

### Texte de la réponse

La direction du service national (DSN) du ministère de la défense est chargée de promouvoir l'esprit de défense et de citoyenneté auprès de la jeunesse. Organisée par la DSN, la journée défense et citoyenneté (JDC) est l'occasion de mettre en valeur, auprès des jeunes français (environ 800 000 personnes chaque année), l'effort de défense consenti par la Nation, de les informer sur les enjeux de sécurité nationale et de leur rappeler leurs droits, devoirs et responsabilités dans la société, afin de les préparer à devenir des citoyens engagés. La JDC s'inscrit en outre dans un dispositif interministériel ayant vocation à lutter contre le décrochage scolaire et l'illettrisme, à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes et à développer les écoles de la deuxième chance. La JDC, qui a succédé en 2010 à la journée d'appel de préparation à la défense créée par la loi no 97-1019 du 28 octobre 1997, a connu plusieurs évolutions. Consécutivement à l'enrichissement de son contenu en termes d'information citoyenne, intervenu en 2010, elle a ainsi été recentrée, en 2014, sur les enjeux de défense et de sécurité de la France, conformément au souhait du Président de la République. Et, depuis le 1er janvier 2016, les présentations restantes non liées au domaine de la défense ont été regroupées dans un module « information jeunesse citoyenne ».